





TARIFER LE RISQUE RC DES ENTREPRISES

 Référence :
 Durée :
 Niveau :
 Modalités :
 Tarifs :

 AA038
 2 jours - 14 h
 Bases
 Présentiel ou à distance
 1316,00 €

LIEUX ET DATES:

PARIS

- Du 15/05/2025 au 16/05/2025
- Du 02/12/2025 au 03/12/2025

OBJECTIFS

- Définir les critères de tarification
- Appliquer le processus de tarification du risque
- Adopter une méthodologie de tarification du risque RC des entreprises
- Rédiger une réponse à une proposition d'affaire nouvelle à partir d'une analyse de risque

<u>Information complémentaire :</u>

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à moinscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Après un exposé technique sur les critères de tarification réalisé par le formateur, les participants travaillent sur une série d'exercices de tarification (calcul des primes annuelles nettes et cotations du risque).

Les apports techniques et méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de leur réalisation.

Formateur(s):

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Approche du risque
- 1. Connaissance de l'entreprise
- 2. Activités de l'entreprise
- 3. Destination des produits
- 4. Evaluation de la santé financière de l'entreprise
- B. Assurance des risques liés aux produits alimentaires
- 1. Nature du risque RC du fait des produits alimentaires
- 2. Evolution des risques de l'entreprise
- 3. Assurance des risques liés aux produits alimentaires
- C. Tarification
- 1. Eléments de tarification
- 2. Tarification des dommages survenant avant livraison ou réception
- 3. Tarification des dommages survenant après livraison ou réception
- 4. Tarification des dommages survenant aux USA et au Canada
- D. Rédiger la proposition

Cas pratiques portant sur des secteurs d'activité variés (agroalimentaire, travail des métaux, plasturgie, machines outils, matériels électriques, chaudronnerie, emballage, nettoyage, restauration collective...)

- 1. Sans exportation aux États-Unis
- 2. Avec exportations aux États-Unis

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Inspecteurs commerciaux ou techniques Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap: L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1316,00 € Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 19/10/2025 à 14:04